

LE PROJET D'ÉCOLE

Histoire

La loi d'orientation scolaire 89-486 du 10 juillet 1989, dite « loi Jospin » :

- ▣ fait de l'éducation la première priorité nationale,
- ▣ réorganise les rythmes scolaires,
- ▣ introduit les cycles,
- ▣ introduit le projet d'école.

Histoire

le projet d'école pour:

- ▣ Mettre en œuvre les programmes
- ▣ Adapter l'enseignement
- ▣ Organiser la cohérence
- ▣ Évaluer

Histoire

La loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'école 2005-380 du 23 avril 2005 :

- ▣ Introduit le Socle Commun de Connaissances et de Compétences,
- ▣ Renforce le principe de l'évaluation de l'acquisition des connaissances et compétences,
- ▣ Introduit les Programmes Personnalisés de Réussite Éducative.

Les continuités (1)

« Dans chaque école..., un projet d'école est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est **adopté**, pour une durée comprise entre 3 et 5 ans, **par le conseil d'école** ou le conseil d'administration, **sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école... pour ce qui concerne sa partie pédagogique.** »

Loi d'orientation du 24 mars 2005

Les continuités (2)

« Le projet d'école... définit les modalités particulières de la **mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux** et précise les **activités scolaires et périscolaires** qui y concourent. »

Loi d'orientation du 24 mars 2005

Les évolutions

« Le projet d'école précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour **assurer la réussite de tous les élèves** et pour **associer les parents** à cette fin. »

Loi d'orientation du 24 mars 2005

En résumé

1989 : logique de contextualisation

- **Améliorer les résultats de chaque élève** au sein du cycle.
- Prendre en compte **le contexte** et permettre **l'autonomie** des équipes.
- Évaluation du projet : **cohérence** des actions.

2005 : logique de résultat

- Viser la maîtrise du **socle commun** par tous.
- **Organiser et faire évoluer** les pratiques pédagogiques.
- Évaluation du projet : **pertinence** et **efficacité** des actions et des dispositifs pédagogiques.

Une double contrainte...

Offrir la meilleure qualité d'enseignement possible dans le contexte de l'école

- Mise en œuvre de la politique éducative nationale et des priorités académiques dans le contexte spécifique de l'école.
- Organisation générale du cadre pédagogique, programmations, cohérence des enseignements.
- BCD, sorties scolaires, classes de découverte, actions culturelles, éducatives, périscolaires, etc.

Permettre la réussite de tous les élèves au regard du socle commun

- Accueil des élèves à besoins particuliers,
- Organisation des parcours différenciés d'apprentissage, PPRE, continuité des apprentissages, aides spécialisées.
- Réponses aux besoins des élèves par la pédagogie.

...mais un seul fil rouge !

Permettre la réussite de tous les élèves au regard du Socle Commun :

- Prendre en compte les acquis et besoins des élèves,
évaluations diagnostiques, modes d'apprentissages, besoins éducatifs et cognitifs
- Adapter les paramètres pédagogiques,
organisation des classes, emplois du temps, décroisement, différenciation, soutien
- Développer des actions spécifiques
aides spécialisées, programmes personnalisés de réussite éducative, projets personnalisés de scolarisation (handicap)

Le rôle du Directeur

Référentiel des compétences du directeur d'école :
Décret n° 89 122 du 24 février 1989

1. Organiser la scolarité et le suivi des élèves,
2. Organiser la continuité de l'enseignement, les actions de liaison dans le cycle, entre cycles et le collège
3. Organiser les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école
4. Coordonner le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques répondant aux besoins des élèves

Le rôle du Directeur

- Impulser, coordonner,
- Garder l'élève au centre des projets,
- Garantir le bon fonctionnement de l'équipe enseignante et éducative,

dans le respect du cadre institutionnel.

Avec l'équipe enseignante,

ANALYSER

- À partir de données et d'indicateurs,
- Pour situer l'école dans son environnement : secteur, circonscription, département, mais aussi quartier, commune, zone géographique, ...
- Pour repérer les points forts de l'école et les axes de progrès possibles.

Ecole A	Ecole B	Ecole C
<p>Évaluation des connaissances faussée par la difficulté de compréhension (lexique, consigne). Difficultés en expression écrite faisant échouer beaucoup d'élèves.</p> <p>Pistes pour des activités de classe: mise au point sur les pratiques.</p> <p><u>Décision</u> de constituer des mallettes à thèmes pour utilisation dans les classes:</p> <p>Mallette « Thermomètres » Mallette « récipient » Mallette « électricité » Classeur fiches ce construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats très faibles dans les domaines : <ul style="list-style-type: none"> - Changements d'états - Réalisations de maquettes • Terminologie demandée trop complexe • Certains énoncés trop abstraits • Beaucoup trop de schématisations demandées • Temps impartis trop courts • Evaluations peu adaptées aux élèves de nos écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Points forts</u>: <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques du milieu vivant - circuits électriques Points travaillés soit en début d'année soit au cycle 2. • <u>Points faibles</u>: <ul style="list-style-type: none"> - Changements d'états - Réalisation de maquettes - Modes de reproduction d'un végétal. • <u>Réponses aux besoins des élèves</u> <ul style="list-style-type: none"> • en amont et dans le cadre de la politique de cycles: renforcer les activités technologiques et construction symboliques. • en aval: une exploration précise de la démarche scientifique s'avère indispensable à tous les niveaux.

Évaluations Sciences CE2 2009/2010
Analyses et perspectives

Avec l'équipe enseignante,

CHOISIR

- La question des indicateurs et des cibles

OBJECTIFS		DIAGNOSTIC		STRATEGIES ET PLAN D' ACTIONS		
		Indicateurs	Analyse	Cible à atteindre	Objectifs	Actions mises en oeuvre
N°1	Assurer la mise en œuvre des nouveaux programmes et la maîtrise des 7 piliers du Socle Commun de Compétences et de Connaissances.	Médiane des résultats aux évaluations nationales CE1 : Français.				
		Médiane des résultats aux évaluations nationales CE1 : Mathématiques.				
		Médiane des résultats aux évaluations nationales CM2 : Français.				
		Médiane des résultats aux évaluations nationales CM2 : Mathématiques.				
		Autres...				
N°2	Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites.	% d'élèves pris en charge au titre de l'aide personnalisée.				
		% d'élèves bénéficiant d'un PPRE.				
		% d'élèves bénéficiant d'un stage de remise à niveau.				
		Autres...				
N°3	Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissage.	Taux de maintien pour chaque niveau.				
		Retards d'1 an ou plus à l'entrée en 6 ^{ème} .				
		Réunions inter-cycles et inter-degrés.				
		Autres...				

Avec l'équipe enseignante,

METTRE EN ŒUVRE

- Les fiches action